

RESUME DES DECISIONS DU CONSEIL COMMUNAL DU 27 AVRIL 2017

Fabrique d'Eglise

Les comptes 2016 de la fabrique de l'église Saint-Pierre d'Ampsin ont été soumis pour approbation. Ces derniers sont en équilibre. Ils se portent à **28.787.67 €** en recettes et à **21.143.60 €** en dépenses, présentant donc un boni de **7.644.07 €**.

Les comptes 2016 de la fabrique de l'église Saint-Georges à Amay et de Notre-Dame à Ombret ont été soumis pour approbation. Ces derniers sont en équilibre. Ils se portent à 38.624,38 € en recettes et à 32.639,77 € en dépenses, présentant donc un boni de 5.984,61 € (tel que corrigé par le chef Diocésain).

Projet de revalorisation

Un projet de transformation de l'ancien magasin « Broze » (situé en face de la Grand-Place d'Amay), consistant en la construction d'un immeuble à 23 appartements bénéficiant de parkings en sous-sol et d'un cadre verdoyant a été présenté par la société immobilière qui a fait l'acquisition du bâtiment.

Dans le cadre de ce projet de revalorisation, on a constaté que le plan d'alignement existant devait être modifié.

Il a été convenu entre la Commune et les auteurs de projet de revalorisation du site de transformer la ruelle privée (faisant partie du plan d'alignement) reliant la rue de la Paix à la chaussée Roosevelt en piétonnier accessible aux zones de secours.

Ce piétonnier devra être versé dans le Domaine public de la Commune.

Il a été convenu de plus qu'en compensation de la largeur d'alignement « perdue » par la Commune, le parking existant à l'arrière du Broze serait aménagé par les auteurs de projet et rétrocédé au Domaine public.

Le Conseil communal valide un accord de principe sur la modification du plan d'alignement de la rue de la Paix et la cession d'une parcelle au Domaine public, à titre gratuit.